

Que sont les statuts et pourquoi sont-ils si importants pour la Prélature ?

Questions et réponses sur le motu proprio "Ad charisma tuendum" et sur le congrès général extraordinaire dans l'Opus Dei.

13/03/2023

Le Code de Droit Canon prévoit que le Saint-Siège, au moment même de la création d'une prélature personnelle, lui donne ses statuts qui sont les

normes définissant le champ d'action de la prélature, la mission pastorale particulière qui justifie son existence, et les déterminations de sa forme de gouvernement. Ils sont donc, avec le document pontifical qui les établit, les normes constitutionnelles de l'entité. Dans le cas des Statuts de la Prélature de l'Opus Dei, en plus de définir la mission (la promotion de la sainteté au milieu du monde) et de déclarer son caractère universel, ils contiennent une description du charisme – « le don de l'Esprit reçu par saint Josémaria Escrivá de Balaguer » dont parle le pape François – et des moyens avec lesquels les fidèles de l'Opus Dei doivent vivre leur mission. Les Statuts décrivent l'organisation du gouvernement de la prélature. Outre les vicaires et les conseils prévus pour assister directement le prélat, les Statuts stipulent que l'exercice du gouvernement se fait selon deux lignes directrices, voulues

explicitement par saint Josémaria : la collégialité dans la prise de décision et une participation importante des laïcs (hommes et femmes).

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ch/article/que-sont-les-statuts-et-pourquoi-sont-ils-si-importants-pour-la-prelature/>
(09/02/2026)